

Sujet : [INTERNET] Enquête publique bruit aérodrome.

De : > jlplaneilles (par Internet) <jlplaneilles@aol.com>

Date : 20/10/2020 22:17

Pour : ddtm-enquete-peb@pyrenees-orientales.gouv.fr

Monsieur le Préfet.

Retenu professionnellement je ne peux me déplacer en mairie mais souhaite néanmoins vous faire part de mes doléances sur les nuisances causées par les avions écoles de pilotage de l'aéroport de Perpignan / Rivesaltes.

Depuis quelques mois, de jour comme de nuit, tous les jours de la semaine y compris le week-end, ces petits avions décollent, moteur plein gaz, et passent à basse altitude, au dessus des habitations du village de Rivesaltes.

Ces manœuvres réalisées toutes 5 minutes occasionnent des nuisances sonores qui portent atteinte à la tranquillité publique. Il est fort désagréable et préjudiciable pour notre santé d'entendre en permanence ces appareils au dessus de nos têtes alors que nous sommes en extérieur. A l'intérieur des habitations le bruit est moins perceptible.

Ces nuisances auditives sont sans compter les risques d'accident ou encore de pollution, la priorité actuelle étant la protection de la planète des gaz polluants.

Nous savons qu'habiter proche d'un aéroport est susceptible d'occasionner des gênes mais les avions de ligne sont moins récurrents et surtout moins bruyants que ces petits engins.

Afin de concilier la tranquillité de tous et le maintien de l'activité de ces petites entreprises d'avion école il serait souhaitable d'interdire le survol de la ville de Rivesaltes et d'obliger les avions à voler au dessus des zones non habitées en prolongement de la piste, contournant l'agglomération.

Cette mesure règlerait tous les problèmes de nuisances : bruit, pollution, vol de nuit et ce sans nuire à leur activité.

Vous remerciant par avance pour l'attention que vous apporterez aux doléances des Rivesaltais.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, mes sincères salutations.

M. Planeilles Jean-Louis
21 rue Ambroise Paré
66600 RIVESALTES